

République Française  
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE  
Secrétariat général

Demande n° : 5392309

ARRETE

Le ministre de l'agriculture et de l'agroalimentaire

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret no 2002-262 du 22 février 2002 relatif au statut particulier du corps des inspecteurs de la santé publique vétérinaire ;

VU l'arrêté portant inscription au tableau d'avancement pour le grade d'inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire ;

VU l'avis émis par la commission administrative paritaire compétente ;

SUR la proposition du secrétaire général,

ARRETE

ARTICLE 1 : Monsieur Rabah BELLAHSENE, inspecteur de la santé publique vétérinaire, est nommé inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire à compter du 1er juillet 2012 et bénéficie d'un reclassement au 3<sup>ème</sup> échelon de son grade, indice brut 0901, avec une ancienneté du 1er juillet 2012

ARTICLE 2 : Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel du ministère de l'agriculture et de l'agroalimentaire .

Fait, le 22 juin 2012  
Pour le ministre de l'agriculture et de  
l'agroalimentaire et par délégation

L'inspectrice en chef  
de la santé publique vétérinaire

Marie-Laure METAYER

République Française  
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE  
Secrétariat général

Demande n° : 5392313

ARRETE

Le ministre de l'agriculture et de l'agroalimentaire

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret no 2002-262 du 22 février 2002 relatif au statut particulier du corps des inspecteurs de la santé publique vétérinaire ;

VU l'arrêté portant inscription au tableau d'avancement pour le grade d'inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire ;

VU l'avis émis par la commission administrative paritaire compétente ;

SUR la proposition du secrétaire général,

ARRETE

ARTICLE 1 : Madame Marie-Laure BELLOCQ épouse BELLOCQ-FOURNIER, inspecteur de la santé publique vétérinaire, est nommée inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire à compter du 1er juillet 2012 et bénéficie d'un reclassement au 3<sup>ème</sup> échelon de son grade, indice brut 0901, avec une ancienneté du 6 août 2010.

ARTICLE 2 : Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel du ministère de l'agriculture et de l'agroalimentaire .

Fait, le 12 Juin 2012  
Pour le ministre de l'agriculture et de  
l'agroalimentaire et par délégation

L'inspectrice en chef  
de la santé publique vétérinaire

Marie-Laure METAYER

République Française  
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE  
Secrétariat général

Demande n° : 5392302

ARRETE

Le ministre de l'agriculture et de l'agroalimentaire

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret no 2002-262 du 22 février 2002 relatif au statut particulier du corps des inspecteurs de la santé publique vétérinaire ;

VU l'arrêté portant inscription au tableau d'avancement pour le grade d'inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire ;

VU l'avis émis par la commission administrative paritaire compétente ;

SUR la proposition du secrétaire général,

ARRETE

ARTICLE 1 : Monsieur Serge CAVALLI, inspecteur de la santé publique vétérinaire, est nommé inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire à compter du 1er juillet 2012 et bénéficie d'un reclassement au 2<sup>ème</sup> échelon de son grade, indice brut 0830, avec une ancienneté du 31 janvier 2011

ARTICLE 2 : Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel du ministère de l'agriculture et de l'agroalimentaire .

Fait, le 22 juin 2012  
Pour le ministre de l'agriculture et de  
l'agroalimentaire et par délégation

L'Inspectrice en chef  
de la santé publique vétérinaire

Marie-Laure METAYER

République Française  
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE  
Secrétariat général

Demande n° : 5392305

ARRETE

Le ministre de l'agriculture et de l'agroalimentaire

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret no 2002-262 du 22 février 2002 relatif au statut particulier du corps des inspecteurs de la santé publique vétérinaire ;

VU l'arrêté portant inscription au tableau d'avancement pour le grade d'inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire ;

VU l'avis émis par la commission administrative paritaire compétente ;

SUR la proposition du secrétaire général,

ARRETE

ARTICLE 1 : Madame Françoise DIATCHENKO épouse CHARTIER, inspecteur de la santé publique vétérinaire, est nommée inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire à compter du 1er juillet 2012 et bénéficie d'un reclassement au 4<sup>ème</sup> échelon de son grade, indice brut 0966, avec une ancienneté du 13 janvier 2012

ARTICLE 2 : Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel du ministère de l'agriculture et de l'agroalimentaire .

Fait, le 22 juin 2012  
Pour le ministre de l'agriculture et de  
l'agroalimentaire et par délégation

L'Inspectrice en chef  
de la santé publique vétérinaire

Marie-Laure METAYER

République Française  
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE  
Secrétariat général

Demande n° : 5392308

ARRETE

Le ministre de l'agriculture et de l'agroalimentaire

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret no 2002-262 du 22 février 2002 relatif au statut particulier du corps des inspecteurs de la santé publique vétérinaire ;

VU l'arrêté portant inscription au tableau d'avancement pour le grade d'inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire ;

VU l'avis émis par la commission administrative paritaire compétente ;

SUR la proposition du secrétaire général,

ARRETE

ARTICLE 1 : Monsieur Jean-Bernard DERECLLENNE, inspecteur de la santé publique vétérinaire, est nommé inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire à compter du 1er juillet 2012 et bénéficie d'un reclassement au 2<sup>ème</sup> échelon de son grade, indice brut 0830, avec une ancienneté du 4 décembre 2011.

ARTICLE 2 : Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel du ministère de l'agriculture et de l'agroalimentaire .

Fait, le 22 juin 2012  
Pour le ministre de l'agriculture et de  
l'agroalimentaire et par délégation

L'inspectrice en chef  
de la santé publique vétérinaire

Marie-Laure METAYER

République Française  
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE  
Secrétariat général

Demande n° : 5392315

ARRETE

Le ministre de l'agriculture et de l'agroalimentaire

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret no 2002-262 du 22 février 2002 relatif au statut particulier du corps des inspecteurs de la santé publique vétérinaire ;

VU l'arrêté portant inscription au tableau d'avancement pour le grade d'inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire ;

VU l'avis émis par la commission administrative paritaire compétente ;

SUR la proposition du secrétaire général,

ARRETE

ARTICLE 1 : Monsieur Eric DUFAURE, inspecteur de la santé publique vétérinaire, est nommé inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire à compter du 1er juillet 2012 et bénéficie d'un reclassement au 4<sup>ème</sup> échelon de son grade, indice brut 0966, avec une ancienneté du 1er juillet 2010.

ARTICLE 2 : Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel du ministère de l'agriculture et de l'agroalimentaire .

Fait, le 22 juin 2012  
Pour le ministre de l'agriculture et de  
l'agroalimentaire et par délégation

L'Inspectrice en chef  
de la santé publique vétérinaire

Marie-Laure METAYER

République Française  
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE  
Secrétariat général

Demande n° : 5392299

ARRETE

Le ministre de l'agriculture et de l'agroalimentaire

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret no 2002-262 du 22 février 2002 relatif au statut particulier du corps des inspecteurs de la santé publique vétérinaire ;

VU l'arrêté portant inscription au tableau d'avancement pour le grade d'inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire ;

VU l'avis émis par la commission administrative paritaire compétente ;

SUR la proposition du secrétaire général,

ARRETE

ARTICLE 1 : Monsieur Arnaud DUNAND, inspecteur de la santé publique vétérinaire, est nommée inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire à compter du 1er juillet 2012 et bénéficie d'un reclassement au 2<sup>ème</sup> échelon de son grade, indice brut 0830, avec une ancienneté du 4 décembre 2011..

ARTICLE 2 : Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel du ministère de l'agriculture et de l'agroalimentaire .

Fait, le 29 juin 2012  
Pour le ministre de l'agriculture et de  
l'agroalimentaire et par délégation

L'inspectrice en chef  
de la santé publique vétérinaire

Marie-Laure METAYER

République Française  
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE  
Secrétariat général

Demande n° : 5392298

ARRETE

Le ministre de l'agriculture et de l'agroalimentaire

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret no 2002-262 du 22 février 2002 relatif au statut particulier du corps des inspecteurs de la santé publique vétérinaire ;

VU l'arrêté portant inscription au tableau d'avancement pour le grade d'inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire ;

VU l'avis émis par la commission administrative paritaire compétente ;

SUR la proposition du secrétaire général,

ARRETE

ARTICLE 1 : Mademoiselle Stéphanie FRUGERE, inspecteur de la santé publique vétérinaire, est nommée inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire à compter du 1er juillet 2012 et bénéficie d'un reclassement au 3<sup>ème</sup> échelon de son grade, indice brut 0901, avec une ancienneté du 1er juillet 2012.

ARTICLE 2 : Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel du ministère de l'agriculture et de l'agroalimentaire .

Fait, le 22 juin 2012  
Pour le ministre de l'agriculture et de  
l'agroalimentaire et par délégation

L'Inspectrice en chef  
de la santé publique vétérinaire

Marie-Laure METAYER



République Française  
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE  
Secrétariat général

Demande n° : 5392312

ARRETE

Le ministre de l'agriculture et de l'agroalimentaire

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret no 2002-262 du 22 février 2002 relatif au statut particulier du corps des inspecteurs de la santé publique vétérinaire ;

VU l'arrêté portant inscription au tableau d'avancement pour le grade d'inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire ;

VU l'avis émis par la commission administrative paritaire compétente ;

SUR la proposition du secrétaire général,

ARRETE

ARTICLE 1 : Monsieur Olivier GARCIN, inspecteur de la santé publique vétérinaire, est nommé inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire à compter du 1er juillet 2012 et bénéficie d'un reclassement au 2<sup>ème</sup> échelon de son grade, indice brut 0830, avec une ancienneté du 22 février 2011.

ARTICLE 2 : Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel du ministère de l'agriculture et de l'agroalimentaire .

Fait, le 22 juin 2012  
Pour le ministre de l'agriculture et de  
l'agroalimentaire et par délégation

L'inspectrice en chef  
de la santé publique vétérinaire

Marie-Laure METAYER

République Française  
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE  
Secrétariat général

Demande n° : 5392301

ARRETE

Le ministre de l'agriculture et de l'agroalimentaire

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret no 2002-262 du 22 février 2002 relatif au statut particulier du corps des inspecteurs de la santé publique vétérinaire ;

VU l'arrêté portant inscription au tableau d'avancement pour le grade d'inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire ;

VU l'avis émis par la commission administrative paritaire compétente ;

SUR la proposition du secrétaire général,

ARRETE

ARTICLE 1 : Madame Pascale REYNAL épouse GUERIAUX, inspecteur de la santé publique vétérinaire, est nommée inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire à compter du 1er juillet 2012 et bénéficie d'un reclassement au 3<sup>ème</sup> échelon de son grade, indice brut 0901, avec une ancienneté du 1er juillet 2012.

ARTICLE 2 : Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel du ministère de l'agriculture et de l'agroalimentaire .

Fait, le 22 juin 2012  
Pour le ministre de l'agriculture et de  
l'agroalimentaire et par délégation

L'inspectrice en chef  
de la santé publique vétérinaire

  
Marie-Laure METAYER

République Française  
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE  
Secrétariat général

Demande n° : 5392310

ARRETE

Le ministre de l'agriculture et de l'agroalimentaire

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret no 2002-262 du 22 février 2002 relatif au statut particulier du corps des inspecteurs de la santé publique vétérinaire ;

VU l'arrêté portant inscription au tableau d'avancement pour le grade d'inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire ;

VU l'avis émis par la commission administrative paritaire compétente ;

SUR la proposition du secrétaire général,

ARRETE

ARTICLE 1 : Madame Thanya LAHLOU, inspecteur de la santé publique vétérinaire, est nommée inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire à compter du 1er juillet 2012 et bénéficie d'un reclassement au 3<sup>ème</sup> échelon de son grade, indice brut 0901, avec une ancienneté du 1er juillet 2012..

ARTICLE 2 : Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel du ministère de l'agriculture et de l'agroalimentaire .

Fait, le 22 Juin 2012  
Pour le ministre de l'agriculture et de  
l'agroalimentaire et par délégation

L'Inspectrice en chef  
de la santé publique vétérinaire

Marie-Laure METAYER

République Française  
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE  
Secrétariat général

Demande n° : 5392317

ARRETE

Le ministre de l'agriculture et de l'agroalimentaire

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret no 2002-262 du 22 février 2002 relatif au statut particulier du corps des inspecteurs de la santé publique vétérinaire ;

VU l'arrêté portant inscription au tableau d'avancement pour le grade d'inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire ;

VU l'avis émis par la commission administrative paritaire compétente ;

SUR la proposition du secrétaire général,

ARRETE

ARTICLE 1 : Madame Ghislaine MORAINVILLE épouse LOBJOIT, inspecteur de la santé publique vétérinaire, est nommée inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire à compter du 1er juillet 2012 et bénéficie d'un reclassement au 4<sup>ème</sup> échelon de son grade, indice brut 0966, avec une ancienneté du 1er juillet 2010.

ARTICLE 2 : Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel du ministère de l'agriculture et de l'agroalimentaire .

Fait, le 22 Juin 2012  
Pour le ministre de l'agriculture et de  
l'agroalimentaire et par délégation

Inspectrice en chef  
de la santé publique vétérinaire

Marie-Laure METAYER

République Française  
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE  
Secrétariat général

Demande n° : 5392295

ARRETE

Le ministre de l'agriculture et de l'agroalimentaire

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret no 2002-262 du 22 février 2002 relatif au statut particulier du corps des inspecteurs de la santé publique vétérinaire ;

VU l'arrêté portant inscription au tableau d'avancement pour le grade d'inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire ;

VU l'avis émis par la commission administrative paritaire compétente ;

SUR la proposition du secrétaire général,

ARRETE

ARTICLE 1 : Monsieur Yann LOUGUET, inspecteur de la santé publique vétérinaire, est nommée inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire à compter du 1er juillet 2012 et bénéficie d'un reclassement au 3<sup>ème</sup> échelon de son grade, indice brut 0901, avec une ancienneté du 1er juillet 2012.

ARTICLE 2 : Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel du ministère de l'agriculture et de l'agroalimentaire .

Fait, le 22 juin 2012  
Pour le ministre de l'agriculture et de  
l'agroalimentaire et par délégation

L'inspectrice en chef  
de la santé publique vétérinaire

Marie-Laure METAYER

République Française  
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE  
Secrétariat général

Demande n° : 5392296

ARRETE

Le ministre de l'agriculture et de l'agroalimentaire

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret no 2002-262 du 22 février 2002 relatif au statut particulier du corps des inspecteurs de la santé publique vétérinaire ;

VU l'arrêté portant inscription au tableau d'avancement pour le grade d'inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire ;

VU l'avis émis par la commission administrative paritaire compétente ;

SUR la proposition du secrétaire général,

ARRETE

ARTICLE 1 : Monsieur Thierry MATHET, inspecteur de la santé publique vétérinaire, est nommé inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire à compter du 1er juillet 2012 et bénéficie d'un reclassement au 3<sup>ème</sup> échelon de son grade, indice brut 0901, avec une ancienneté du 1er juillet 2012.

ARTICLE 2 : Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel du ministère de l'agriculture et de l'agroalimentaire .

Fait, le 22 juin 2012  
Pour le ministre de l'agriculture et de  
l'agroalimentaire et par délégation

~~L'Inspectrice en chef  
de la santé publique vétérinaire~~

  
Marie-Laure METAYER

République Française  
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE  
Secrétariat général

Demande n° : 5392296

ARRETE

Le ministre de l'agriculture et de l'agroalimentaire

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret no 2002-262 du 22 février 2002 relatif au statut particulier du corps des inspecteurs de la santé publique vétérinaire ;

VU l'arrêté portant inscription au tableau d'avancement pour le grade d'inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire ;

VU l'avis émis par la commission administrative paritaire compétente ;

SUR la proposition du secrétaire général,

ARRETE

ARTICLE 1 : Monsieur Laurent MONTAUT, inspecteur de la santé publique vétérinaire, est nommé inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire à compter du 1er juillet 2012 et bénéficie d'un reclassement au 3<sup>ème</sup> échelon de son grade, indice brut 0901, avec une ancienneté du 1er juillet 2012.

ARTICLE 2 : Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel du ministère de l'agriculture et de l'agroalimentaire .

Fait, le 22 juin 2012  
Pour le ministre de l'agriculture et de  
l'agroalimentaire et par délégation

L'inspectrice en chef  
de la santé publique vétérinaire

Marie-Laure METAYER

République Française  
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE  
Secrétariat général

Demande n° : 5392296

ARRETE

Le ministre de l'agriculture et de l'agroalimentaire

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret no 2002-262 du 22 février 2002 relatif au statut particulier du corps des inspecteurs de la santé publique vétérinaire ;

VU l'arrêté portant inscription au tableau d'avancement pour le grade d'inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire ;

VU l'avis émis par la commission administrative paritaire compétente ;

SUR la proposition du secrétaire général,

ARRETE

---

ARTICLE 1 : Madame Catherine SALLES épouse NICOLLET, inspecteur de la santé publique vétérinaire, est nommé inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire à compter du 1er juillet 2012 et bénéficie d'un reclassement au 3<sup>ème</sup> échelon de son grade, indice brut 0901, avec une ancienneté du 7 mai 2011.

ARTICLE 2 : Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel du ministère de l'agriculture et de l'agroalimentaire .

Fait, le 22 Juin 2012  
Pour le ministre de l'agriculture et de  
l'agroalimentaire et par délégation

L'Inspectrice en chef  
de la santé publique vétérinaire

Marie-Laure METAYER



République Française  
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE  
Secrétariat général

Demande n° : 5392316

ARRETE

Le ministre de l'agriculture et de l'agroalimentaire

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret no 2002-262 du 22 février 2002 relatif au statut particulier du corps des inspecteurs de la santé publique vétérinaire ;

VU l'arrêté portant inscription au tableau d'avancement pour le grade d'inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire ;

VU l'avis émis par la commission administrative paritaire compétente ;

SUR la proposition du secrétaire général,

ARRETE

ARTICLE 1 : Monsieur Serge OLLIVRY, inspecteur de la santé publique vétérinaire, est nommé inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire à compter du 1er juillet 2012 et bénéficie d'un reclassement au 4<sup>ème</sup> échelon de son grade, indice brut 0966, avec une ancienneté du 1er juillet 2010.

ARTICLE 2 : Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel du ministère de l'agriculture et de l'agroalimentaire .

Fait, le 22 juin 2012  
Pour le ministre de l'agriculture et de  
l'agroalimentaire et par délégation

L'Inspectrice en chef  
de la santé publique vétérinaire

  
Marie-Laure METAYER

République Française  
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE  
Secrétariat général

Demande n° : 5392307

ARRETE

Le ministre de l'agriculture et de l'agroalimentaire

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret no 2002-262 du 22 février 2002 relatif au statut particulier du corps des inspecteurs de la santé publique vétérinaire ;

VU l'arrêté portant inscription au tableau d'avancement pour le grade d'inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire ;

VU l'avis émis par la commission administrative paritaire compétente ;

SUR la proposition du secrétaire général,

ARRETE

ARTICLE 1 : Monsieur Thomas PAVIE, inspecteur de la santé publique vétérinaire, est nommé inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire à compter du 1er juillet 2012 et bénéficie d'un reclassement au 3<sup>ème</sup> échelon de son grade, indice brut 0901, avec une ancienneté du 1er juillet 2012.

ARTICLE 2 : Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel du ministère de l'agriculture et de l'agroalimentaire .

Fait, le 22 juin 2012  
Pour le ministre de l'agriculture et de  
l'agroalimentaire et par délégation

  
L'Inspectrice en chef  
de la santé publique vétérinaire

Marie-Laure METAYER

République Française  
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE  
Secrétariat général

Demande n° : 5392311

ARRETE

Le ministre de l'agriculture et de l'agroalimentaire

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret no 2002-262 du 22 février 2002 relatif au statut particulier du corps des inspecteurs de la santé publique vétérinaire ;

VU l'arrêté portant inscription au tableau d'avancement pour le grade d'inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire ;

VU l'avis émis par la commission administrative paritaire compétente ;

SUR la proposition du secrétaire général,

ARRETE

ARTICLE 1 : Madame Eva WARNS épouse PETIT, inspecteur de la santé publique vétérinaire, est nommée inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire à compter du 1er juillet 2012 et bénéficie d'un reclassement au 2<sup>ème</sup> échelon de son grade, indice brut 0830, avec une ancienneté du 25 octobre 2011.

ARTICLE 2 : Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel du ministère de l'agriculture et de l'agroalimentaire .

Fait, le 27 juin 2012  
Pour le ministre de l'agriculture et de  
l'agroalimentaire et par délégation

  
L'inspectrice en chef  
de la santé publique vétérinaire

Marie-Laure METAYER

République Française  
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE  
Secrétariat général

Demande n° : 5392318

ARRETE

Le ministre de l'agriculture et de l'agroalimentaire

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret no 2002-262 du 22 février 2002 relatif au statut particulier du corps des inspecteurs de la santé publique vétérinaire ;

VU l'arrêté portant inscription au tableau d'avancement pour le grade d'inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire ;

VU l'avis émis par la commission administrative paritaire compétente ;

SUR la proposition du secrétaire général,

ARRETE

ARTICLE 1 : Mademoiselle Marie-Aude SCHAAN, inspecteur de la santé publique vétérinaire, est nommée inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire à compter du 1er juillet 2012 et bénéficie d'un reclassement au 3<sup>ème</sup> échelon de son grade, indice brut 0901, avec une ancienneté du 18 août 2011.

ARTICLE 2 : Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel du ministère de l'agriculture et de l'agroalimentaire .

Fait, le 22 Juin 2012  
Pour le ministre de l'agriculture et de  
l'agroalimentaire et par délégation

L'inspectrice en chef  
de la santé publique vétérinaire

Marie-Laure METAYER

République Française  
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE  
Secrétariat général

Demande n° : 5392314

ARRETE

Le ministre de l'agriculture et de l'agroalimentaire

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret no 2002-262 du 22 février 2002 relatif au statut particulier du corps des inspecteurs de la santé publique vétérinaire ;

VU l'arrêté portant inscription au tableau d'avancement pour le grade d'inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire ;

VU l'avis émis par la commission administrative paritaire compétente ;

SUR la proposition du secrétaire général,

ARRETE

ARTICLE 1 : Madame Pascale SERINDOUX, inspecteur de la santé publique vétérinaire, est nommée inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire à compter du 1er juillet 2012 et bénéficie d'un reclassement au 4<sup>ème</sup> échelon de son grade, indice brut 0966, avec une ancienneté du 1er juillet 2010.

ARTICLE 2 : Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel du ministère de l'agriculture et de l'agroalimentaire .

Fait, le 11 juin 2012  
Pour le ministre de l'agriculture et de  
l'agroalimentaire et par délégation

L'inspectrice en chef  
de la santé publique vétérinaire

Marie-Laure METAYER

République Française  
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE  
Secrétariat général

Demande n° : 5392300

ARRETE

Le ministre de l'agriculture et de l'agroalimentaire

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret no 2002-262 du 22 février 2002 relatif au statut particulier du corps des inspecteurs de la santé publique vétérinaire ;

VU l'arrêté portant inscription au tableau d'avancement pour le grade d'inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire ;

VU l'avis émis par la commission administrative paritaire compétente ;

SUR la proposition du secrétaire général,

ARRETE

ARTICLE 1 : Mademoiselle Isabelle SOMERVILLE, inspecteur de la santé publique vétérinaire, est nommée inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire à compter du 1er juillet 2012 et bénéficie d'un reclassement au 2<sup>ème</sup> échelon de son grade, indice brut 0830, avec une ancienneté du 19 mai 2012.

ARTICLE 2 : Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel du ministère de l'agriculture et de l'agroalimentaire .

Fait, le 22 Juin 2012  
Pour le ministre de l'agriculture et de  
l'agroalimentaire et par délégation

L'Inspectrice en chef  
de la santé publique vétérinaire

Marie-Laure METAYER

République Française  
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE  
Secrétariat général

Demande n° : 5392319

ARRETE

Le ministre de l'agriculture et de l'agroalimentaire

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret no 2002-262 du 22 février 2002 relatif au statut particulier du corps des inspecteurs de la santé publique vétérinaire ;

VU l'arrêté portant inscription au tableau d'avancement pour le grade d'inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire ;

VU l'avis émis par la commission administrative paritaire compétente ;

SUR la proposition du secrétaire général,

ARRETE

ARTICLE 1 : Madame Cécile SQUARZONI épouse SQUARZONI DIAW, inspecteur de la santé publique vétérinaire, est nommée inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire à compter du 1er juillet 2012 et bénéficie d'un reclassement au 2<sup>ème</sup> échelon de son grade, indice brut 0830, avec une ancienneté du 7 mars 2012

ARTICLE 2 : Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel du ministère de l'agriculture et de l'agroalimentaire .

Fait, le 21 Juin 2012  
Pour le ministre de l'agriculture et de  
l'agroalimentaire et par délégation

L'inspectrice en chef  
de la santé publique vétérinaire

Marté-Laure METAYER

République Française  
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE  
Secrétariat général

Demande n° : 5392320

ARRETE

Le ministre de l'agriculture et de l'agroalimentaire

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret no 2002-262 du 22 février 2002 relatif au statut particulier du corps des inspecteurs de la santé publique vétérinaire ;

VU l'arrêté portant inscription au tableau d'avancement pour le grade d'inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire ;

VU l'avis émis par la commission administrative paritaire compétente ;

SUR la proposition du secrétaire général,

ARRETE

ARTICLE 1 : Monsieur Robert TELLIER, inspecteur de la santé publique vétérinaire, est nommé inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire à compter du 1er juillet 2012 et bénéficie d'un reclassement au 4<sup>ème</sup> échelon de son grade, indice brut 0966, avec une ancienneté du 5 mai 2012.

ARTICLE 2 : Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel du ministère de l'agriculture et de l'agroalimentaire .

Fait, le 22 juin 2012  
Pour le ministre de l'agriculture et de  
l'agroalimentaire et par délégation

L'inspectrice en chef  
de la santé publique vétérinaire

Marie-Laure METAYER



République Française  
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE  
Secrétariat général

Demande n° : 5392304

ARRETE

Le ministre de l'agriculture et de l'agroalimentaire

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret no 2002-262 du 22 février 2002 relatif au statut particulier du corps des inspecteurs de la santé publique vétérinaire ;

VU l'arrêté portant inscription au tableau d'avancement pour le grade d'inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire ;

VU l'avis émis par la commission administrative paritaire compétente ;

SUR la proposition du secrétaire général,

ARRETE

ARTICLE 1 : Monsieur Henri VIEL, inspecteur de la santé publique vétérinaire, est nommé inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire à compter du 1er juillet 2012 et bénéficie d'un reclassement au 4<sup>ème</sup> échelon de son grade, indice brut 0966, avec une ancienneté du 1er juillet 2010.

ARTICLE 2 : Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel du ministère de l'agriculture et de l'agroalimentaire .

Fait, le 22 Juin 2012  
Pour le ministre de l'agriculture et de  
l'agroalimentaire et par délégation

  
L'Inspectrice en chef  
de la santé publique vétérinaire

Marie-Laure METAYER